

Le climat et les Alpes en mutation

**Tourisme et
aménagement
du territoire
sous le stress
météorologique**

© Gesellschaft für ökologische Forschung, München



Résumé

des actes de la conférence
annuelle de la CIPRA, 2006
du 18 au 20 mai 2006,
à Bad Hindelang, Allemagne

La version intégrale des actes de la
conférence (144 p. - 24,90€)
sont disponible auprès de :
CIPRA-International
Im Bretscha 22
FL-9494 Schaan
Tel: 00423 237 40 30
international@cipra.org



© Gesellschaft für ökologische Forschung, München



Résumé

« C'est parfaitement clair, nous nous trouvons face à un changement climatique, cela n'est plus discutable »

Prof. Dr. Wolfgang Seiler

Aujourd'hui déjà, les effets économiques, environnementaux et sociaux du changement climatique sont visibles et se font ressentir. Les prévisions seront à l'avenir de plus en plus dramatiques.

« La montagne est un espace des plus sensibles, il réagit immédiatement aux variations du climat », nous avertit le climatologue Wolfgang Seiler, de l'Institut de météorologie et de recherche climatique.

Par conséquent, les Alpes sont particulièrement touchées par le changement climatique : À l'instar de ces dix dernières années, le réchauffement climatique sera dans les Alpes deux fois plus intense que la moyenne mondiale. Selon les propos de Werner Schnappauf, ministre bavarois de l'Environnement : « Le climat des Alpes bavaroises sera alors similaire à celui du Tessin (Suisse) et de la région du Lac Majeur avec des palmiers, des jardins subtropicaux et des forêts de châtaigniers. Ce qui pourrait paraître « idyllique » à première vue revêt pourtant un inconvénient dramatique : les situations météorologiques extrêmes seront plus fréquentes, les tempêtes plus violentes et les précipitations plus importantes, les étés seront toujours plus chauds et plus secs, les hivers seront nettement plus humides et apporteront moins de neige dans les Alpes, mais deux fois plus de pluie du fait de l'élévation de l'isotherme zéro degré. Résultat : des pluies diluviennes, des coulées de boue et des inondations dramatiques ».

La protection du climat n'est pas une question d'honneur

Même si les émissions de gaz à effet de serre étaient aujourd'hui massivement réduites, d'autres évolutions du climat seraient inévitables. Car les émissions de gaz actuelles ne révéleront pleinement leurs effets que dans des dizaines d'années et ce, en raison de l'inertie du système climatique global. Si nous ne voulons pas porter atteinte aux conditions de vie fondamentales de la prochaine génération, il nous faut dès aujourd'hui mettre en œuvre des mesures de grande ampleur en faveur de la protection de climat. Par ailleurs, selon les calculs du Intergovernmental Panel on climate change (IPCC), un regroupement international formé par divers scientifiques sous l'égide de l'ONU, le climat mondial pourrait subir en un siècle un réchauffement plus important que celui qui a eu lieu entre la dernière période glaciaire et la période actuelle plus chaude. La protection du climat n'est pas une question d'honneur mais de nécessité. En outre, vouloir protéger le climat n'est pas une utopie.

Aller au delà de Kyoto, bien au delà...

Outre l'élaboration et la mise en œuvre précoces de stratégies d'adaptation, il incombe donc d'autant plus à la génération d'aujourd'hui de protéger le climat pour la génération de demain. De part le monde il faut s'attendre à des conséquences dramatiques du changement climatique qui éclipsent les catastrophes que nous avons vu jusqu'ici. Il s'agit, d'adoucir ces conséquences et de ralentir la course de ce train. C'est pour cela que M. Schnappauf considère comme nécessaire que les mesures de protection du climat à mettre en œuvre aillent bien plus loin que le protocole de Kyoto.

Quelle voie suivre ?

La voie à suivre ne sera pas si cahoteuse car les concepts et les technologies permettant des économies d'énergies existent dans tous les domaines. Mais oui ! Cette voie veut que nous la suivions jusqu'au bout. Si ces technologies ne sont pas encore vraiment exploitées aujourd'hui, cela tient au manque de connaissances et de volonté de la part de la population comme du monde politique ainsi qu'à de mauvaises incitations économiques. En revanche, l'efficacité des mesures de politique environnementale a été prouvée : les pluies acides, les CFC, la gestion des eaux usées et des déchets sont autant d'exemples positifs. Pourquoi un tel succès ne serait-il pas possible avec la réduction des gaz à effet de serre? D'autres initiatives réussies dans le domaine de l'habitat individuel pourraient être déjà présentées par certains États alpins : les normes « faible consommation d'énergie » et l'exploitation de l'énergie solaire sont devenues courantes dans certaines régions alpines. Mais nous sommes encore loin d'une généralisation des technologies qui sont aujourd'hui au point. Et pourtant, la construction d'une « maison passive » est à moyen terme plus avantageuse financièrement qu'un simple respect des normes actuelles en matière d'isolation. C'est ce que montrent clairement les modèles de calculs de la campagne Climalp menée par la CIPRA. La protection du climat repose sur deux colonnes:

- **Économies d'énergies**

Les possibilités d'économiser l'énergie sont aussi nombreuses que les moyens par lesquels nous en consommons. Les achats de produits régionaux économisent des transports inutiles. Qui utilise l'énergie de manière rationnelle, grâce notamment à la cogénération pour des rendements plus élevés, n'épargne pas seulement de l'énergie, mais aussi souvent son argent.

- **Remplacement des énergies fossiles par des ressources renouvelables, sans conséquences pour le climat**

L'utilisation d'énergies renouvelables s'avère déjà rentable dans beaucoup d'États alpins. Et les prix de l'énergie en hausse ne vont qu'accentuer cette rentabilité économique.

Tout comme la protection de l'environnement, la protection du climat est une problématique transdisciplinaire. Il faut qu'elle touche tous les aspects de la vie et tous les secteurs économiques. Quantité de dispositions et de références pourront et devront être revues dans le sens de la protection du climat : droit immobilier, droit relatif au bâtiment, vignette automobile, dispositions quant aux honoraires des architectes et des ingénieurs, déductions d'impôts pour des déplacements professionnels...

Les Alpes, une région modèle

L'arc alpin a le potentiel pour devenir une région modèle en matière de protection du climat. En effet, la proportion du territoire alpin occupée par la forêt est supérieure à la moyenne et le bois fourni constitue, d'une part un matériau de construction qui fixe le CO₂ et d'autre part, un combustible sans conséquences pour l'environnement.

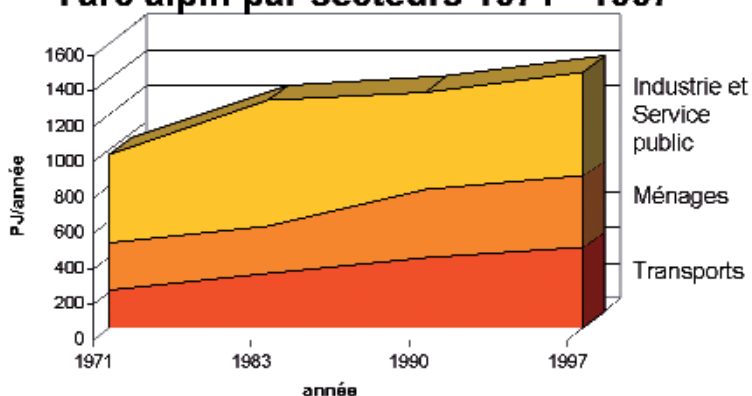
Grâce à l'absence de brouillard, le soleil brille dans les Alpes particulièrement fort et longtemps. Les Alpes sont relativement bien dotées, en ce qui concerne les savoir-faire et les moyens financiers. En outre, l'énergie hydraulique, exploitée depuis des décennies, constitue une base solide en vue de l'abandon des ressources énergétiques fossiles. Les Alpes ont donc le potentiel pour aller bien au-

delà de ce que prévoyait le protocole de Kyoto. Au lieu de laisser ce potentiel « en friche », il pourrait être bon de lancer un « plan d'action pour la protection du climat » comme le propose Andreas Götz, directeur de CIPRA International.

Pionnier

Les Alpes, « région modèle » : ce n'est pas une utopie. Les Alpes, « région modèle » : c'est une réalité à Wildpoldsried dans l'Oberallgäu. Cette petite commune allemande a compris comment combiner de manière brillante et complète les conditions économiques actuelles avec l'aménagement du territoire. C'est ainsi que la commune a décidé de faire des économies d'énergie, d'investir dans les énergies renouvelables et ainsi elle gagne de l'argent. Wildpoldsried produit aujourd'hui 2,5 fois les besoins en électricité de l'ensemble de la commune grâce à un réseau de petites installations décentralisées qui tirent l'électricité du vent, de la biomasse, du soleil et de l'eau. Mais d'autres acteurs régionaux comme le Centre pour l'énergie et l'environnement de l'Allgäu (eza!) travaillent à un changement des mentalités parmi les habitants et surtout à mettre les artisans les plus engagés sur la voie. Les études menées dans l'Allgäu confirment le rôle essentiel joué par le conseil de ces acteurs et plus largement l'influence exercée par la construction et la rénovation de bâtiment selon les critères de « faible consommation d'énergie ». Ces dernières années, les transports sont le secteur où la consommation d'énergie a le plus augmenté (environ 50% entre 1970 et aujourd'hui). Mais des initiatives réussies dans un domaine aussi controversé que la mobilité existent. On peut citer comme exemple le modèle de gestion de la mobilité d'entreprise par la firme INFICON au Liechtenstein. Les émissions de CO₂ dues aux déplacements domicile-travail ont ainsi pu être réduits de deux tiers. Quand d'autres communes suivront l'exemple de Wildpoldsried, quand les habitants alpins prendront la voie de la protection du climat accompagnés par des agences régionales comme eza! et quand les entreprises s'inspireront des initiatives réussies de leurs concurrents ; alors nous pourrons dire que notre objectif se rapproche et qu'un jour la réduction des émissions de CO₂ pourra être classée parmi les problèmes environnementaux vaincus. Un aperçu des opportunités de soutien financier au titre des économies d'énergie et de l'utilisation d'énergies renouvelables est disponible à l'adresse suivante : www.climalp.info

Consommation d'énergie dans l'arc alpin par secteurs 1971 - 1997



Source: Haberl, H., H. Adensam, V. Kloud, 2001, in CIPRA, 2, Alpenreport

Consommation d'énergie dans l'arc alpin par les secteurs « industrie », « transports », « ménages » et « autres » (c'est à dire le secteur agricole, le commerce, le secteur des services et le secteur public). La consommation énergétique de l'industrie reste globalement constante tandis que celle des transports double.

Résumé

Plus l'homme s'aventure et s'installe dans les zones sujettes aux risques naturels, plus fréquemment les événements naturels dégèneront alors en catastrophes naturelles. Mais le changement climatique contribue également à l'augmentation massive du nombre de catastrophes naturelles. Comment s'adapter à cette menace grandissante ? La capacité de la nature à trouver un équilibre est un facteur essentiel qu'il faut favoriser. Mais l'homme devra quand même se retirer de certaines zones dangereuses.

Les catastrophes naturelles sont des... catastrophes naturelles

Les catastrophes naturelles gagnent en puissance, comme l'a montré Gerhard Berz, responsable pendant de nombreuses années du groupe de recherche Géorisques de la compagnie de réassurance Münchener Rück . On peut distinguer deux dynamiques dans ce phénomène :

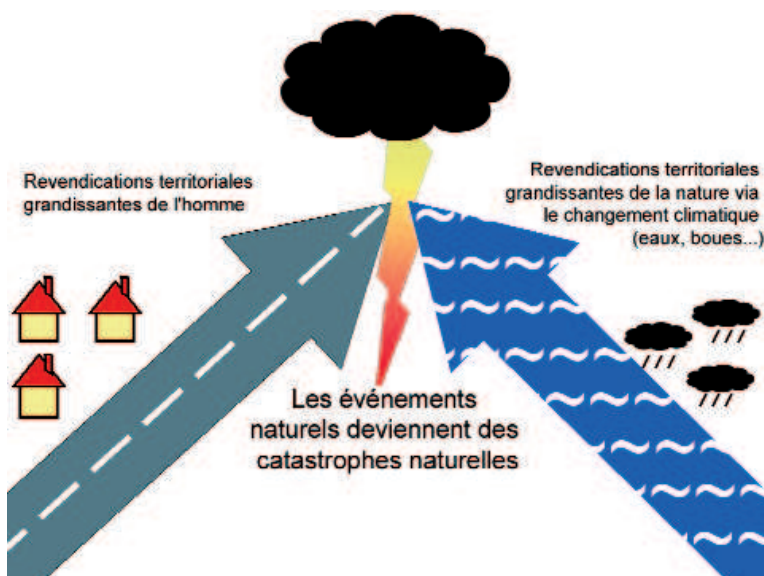
- a) évolutions de l'environnement (à travers le changement climatique),
- b) évolutions des comportements humains (promiscuité entre l'homme et les zones dangereuses).

D'une part, le changement climatique induit un nombre grandissant de crues, de coulées de boue, d'avalanches, etc. Du fait de sa géomorphologie, l'arc alpin est de toute façon un espace particulièrement sensible et propice pour ce genre d'événements naturels.

D'autre part, l'homme, par son mode de vie des deux derniers siècle, s'est progressivement aventuré dans des zones sujettes à des risques naturels, que ce soit, par l'extension du milieu bâti, ou par ses activités touristiques. Les dégâts potentiels n'ont dès lors cessé de croître.

Ces deux dynamiques conduisent à une augmentation du nombre de catastrophes naturelles, lesquelles deviennent alors des catastrophes culturelles pour les populations. Et l'homme est coupable dans les deux cas : le changement climatique est en grande partie l'œuvre de l'homme (cf. chapitre premier).

Que faut-il faire alors ? Les efforts qui devraient être entrepris en matière de protection du climat ont déjà été détaillés au cours du chapitre premier. Mais parallèlement à ces efforts, quelles stratégies d'adaptation aux risques naturels sont nécessaires ?



Source: CIPRA Allemagne

Les catastrophes naturelles, conséquence des Revendications territoriales de l'homme et du changement climatique

Mesures de protection : une impression de sécurité trompeuse

Comment l'homme devrait-il adapter son mode de vie ?

Les solutions techniques qui pourraient éviter la plupart des catastrophes naturelles existent bien sûr. Cependant, leur mise en œuvre ne serait pas réaliste en raison des coûts faramineux. Elle ne serait même pas souhaitable pour diverses raisons (liées à l'écologie, au respect du paysage, etc.).

Des lieux où sont mises en œuvre des mesures de protection émane une impression de sécurité trompeuse. C'est une foi en la technique pourvoyeuse de tranquillité qui pousse les hommes à construire sur les abords d'un fleuve ou sur des zones sujettes à des glissements de terrain ou à des avalanches. Mais le changement climatique est synonyme de risques incalculables.

Et quand ces mesures de protection viennent à défaillir, les dégâts n'en sont que plus importants et le nombre de victimes plus élevé.

L'élaboration d'un « scénario catastrophe », c'est à dire le cas « improbable » où la protection ne fonctionnerait pas, revêt alors un intérêt très particulier. De telles considérations ont été prises en compte lors de la conception du plan de rénovation du canal de Linth, en Suisse.

Favoriser la capacité de la nature à trouver son équilibre

Une des clefs d'une protection effective à long terme réside dans la capacité de la nature à trouver son propre équilibre. Parmi les mesures qui encouragent ce retour naturel à l'équilibre, on trouve la réhabilitation des forêts dans leur état naturel, l'aménagement et la délimitation de zones alluviales, la renaturalisation des cours d'eau ainsi que la limitation des aménagements qui imperméabilisent les sols.

Une politique de protection contre les crues doit inclure non pas seulement les espaces fluviaux en vallée mais l'ensemble d'un bassin versant donné. La solidarité de tous les acteurs présents dans le bassin versant est indispensable. Car une telle politique ne peut se contenter de mesures de protection des abords du fleuve. Au contraire, elle commence par une prise en compte de toutes les utilisations du territoire sur l'ensemble du bassin versant. Une forêt de montagne en bonne santé est ici un facteur important dans la mesure où un sol forestier est capable de retenir beaucoup plus d'eau qu'un terrain nu, qu'une prairie ou même qu'un terrain nivelé ou imperméabilisé. De plus, la forêt, en fixant le CO₂, contribue à la protection du climat. En résumé, une forêt en bonne santé joue un double rôle à l'heure du changement climatique : protection du climat et protection contre les risques induits par le changement climatique.

Repli hors des zones à risques

Par ailleurs, il est nécessaire que l'homme se retire des zones à risques. Une mise à jour, voire un nouvel examen, des cartes des risques naturels dans l'arc alpin devient nécessaire à l'heure du changement climatique. Il est indispensable que ces zones à risques nouvellement identifiées soient ensuite considérées lors de l'élaboration des volets « transports » et « habitat » des plans d'aménagement. Si nécessaire, un reclassement de certaines zones devra être entrepris.

Des solutions pour une meilleure résolution

Il apparaît, à travers les différentes contributions à cette conférence, qu'une participation précoce des personnes et groupes impliqués permet l'élaboration de solutions qui s'avèrent meilleures. En effet, un processus participatif favorise une meilleure compréhension par tous des mesures nécessaires au développement du bien commun et à l'intérêt des générations futures. Il y a dix ans les experts appelaient de leurs vœux que de telles procédures soient mises en œuvre. Aujourd'hui, force est de constater qu'elles le sont et que la participation fait partie de la pratique en beaucoup d'endroits.

Somme toute, les procédures participatives ne mènent pas toujours au succès souhaité. Lorsque l'on entre dans les détails, surgissent souvent des problèmes qui parfois ne sont réglés que devant la justice. Il n'empêche que les procédures participatives sont considérées comme étant le seul moyen d'élaborer les indispensables stratégies d'adaptation aux risques naturels.

Dans le projet de la CIPRA de transfert de savoirs Avenir dans les Alpes, un groupe d'experts issus de tout l'arc alpin s'est intéressé aux nouveaux processus de prise de décisions en matière de gestion du territoire. Au cours de cette analyse, l'aspect « participation » a joué un rôle important. Vous trouverez un état des lieux des connaissances actuelles et des exemples de « bonnes pratiques » utiles afin de susciter la participation des acteurs concernés sur : www.cipra.org/zukunft/.

Résumé

Le changement climatique prive le tourisme hivernal de ce qui le fait vivre : l'assurance de bénéficier de bonnes conditions d'enneigement. Les communes s'équipent alors de canons à neige. Mais que se passera-t-il si l'augmentation des températures est telle qu'il n'est plus possible de produire suffisamment de neige artificielle ? Doit-on recouvrir les pistes de tuyaux en plexiglas pour recréer un univers frigorifique, un petit paradis enneigé, comme l'a proposé Günther Aloys, professionnel du tourisme à Ischgl ? Ou alors, faut-il s'accorder aux changements naturels et trouver des alternatives à la pratique hivernale du ski ? Les températures allant en se modérant, de nouvelles opportunités offrent au tourisme d'été dans les Alpes.

1 Le rôle économique prépondérant du tourisme hivernal

L'arc alpin est l'une des régions les plus touristiques au monde. Le tourisme alpin représente environ 11% du tourisme mondial et un quart du tourisme européen. Jusqu'à présent, le tourisme hivernal a joué un rôle décisif, avec une part significative des nuitées réalisées en quelques mois seulement dans les grandes stations de sports d'hiver.

Des mesures d'adaptation à court terme face à un enneigement devenu incertain

Mais, en raison du changement climatique, de moins en moins de stations de sport d'hiver peuvent garantir de bonnes conditions d'enneigement. Pour s'adapter au changement climatique, les stations se sont dans un premier temps lancées dans de coûteux investissements en s'équipant de canons à neige, dont le caractère écologique est très discutable. Par ailleurs, depuis l'an 2000, de nombreux domaines skiables alpins renforcent leurs efforts pour avoir un avantage concurrentiel, ce en investissant lourdement dans de nouvelles infrastructures et l'aménagement de pistes de ski. Depuis que le nombre de touristes hivernaux est en recul dans les Alpes, la concurrence est en effet plus rude.

La mise en garde du ministre bavarois de l'Environnement contre les mauvais investissements

À Bad Hindelang, le Ministre bavarois de l'Environnement, Werner Schnappauf, a clairement montré que cette ruineuse concurrence n'était pas rationnelle, pour des raisons aussi bien écologiques qu'économiques. La seule perspective viable à long terme est de rompre cette spirale concurrentielle. Selon Dr Wolfgang Seiler de l'Institut de météorologie et de recherche climatique, situé à Garmisch-Partenkirchen, il serait judicieux que les activités de ski alpin se concentrent sur les stations de haute altitude et que les domaines de plus basse altitude soient renaturalisés.

Un risque jugé trop important aussi par les compagnies d'assurance

Les experts sont unanimes pour dire que, à moyen terme, la pratique des sports d'hiver dans les stations situées à moyenne altitude n'a plus d'avenir. Pour preuve, selon Gerhard Berz, ancien responsable du groupe de recherche Géorisques de la compagnie de réassurance Münchener Rück, le risque de devoir annuler un événement de sports d'hiver est tel que les compagnies d'assurance

appliquent des tarifs particulièrement élevés. Si bien que les gérants de stations en sont arrivés à prendre eux-mêmes en charge ce risque.

La pression ne semble pas être encore assez forte. Jusqu'à présent, beaucoup d'entreprises de remontées mécaniques arrivaient à garder la tête hors de l'eau grâce à de nouveaux emprunts et des subventions de plus en plus fréquentes de la part des pouvoirs publics. D'après M. Berz : « Cela n'est possible sur le plan économique que dans la mesure où les mauvais hivers alternent avec les bons hivers. Par contre, si plusieurs mauvais hivers se succèdent, alors même un bon hiver ne serait d'aucun secours pour le gérant des remontées mécaniques, il aura mis la clé sous la porte bien avant. »

Peu d'offres alternatives et un secteur du tourisme peu imaginatif

Il est difficile de trouver des communes qui développent des alternatives au tourisme du ski. C'est l'expérience faite par Christian Baumgartner des Amis de la nature. Jusqu'à présent, de nombreuses stratégies d'adaptation seraient des solutions de circonstances, un programme de secours pour les périodes où l'enneigement est insuffisant. De nouvelles offres alternatives et créatives seraient rares et c'est justement ce manque d'imagination de la part du secteur du tourisme qui déçoit. Pourtant, d'après l'expert du tourisme, les régions seraient sur le chemin de la réussite si elles proposaient principalement des nouvelles offres et si elles se positionnaient sur le marché avec cet argument publicitaire unique.

La caravane poursuit sa route

Voici pour la description de la situation. Les conséquences pourraient s'avérer extrêmement douloureuses pour les communes vivant du sport d'hiver. Les flux touristiques pourraient simplement être déviés. Klaus Betz insiste sur le fait que les tour opérateurs ont la capacité logistique de détourner très rapidement les flux touristiques vers d'autres régions du monde. Les tour opérateurs bénéficient d'une situation agréable où ils peuvent réagir au lieu de devoir agir. En cas de problèmes propres à certains lieux de vacances, ils peuvent envoyer la caravane vers d'autres destinations. L'incertitude d'enneigement dans les Alpes pourrait être considéré comme l'un de ces problèmes.

Tourisme estival : la nouvelle fraîcheur estivale dans les Alpes

Que doit-on faire, alors ? L'alternative la plus proche pour les stations de sports d'hiver est d'investir dans le tourisme estival. On prédit que les Alpes attireront davantage les vacanciers. La raison pour cela est le climat des Alpes, qui promet une fraîcheur estivale agréable, pendant que domineront, dans les destinations du sud, des températures élevées insupportables pendant les mois d'été. Pour saisir cette chance, de nombreuses communes des Alpes devront transformer la structure de leur offre touristique.

La politique de subvention nécessite une réorientation

Il existe des exemples encourageants. Le département de l'Isère a déjà commencé à modifier sa politique de subvention. L'Isère a reconnu qu'investir massivement dans les domaines skiables aujourd'hui revenait à bâtir les ruines de demain. Les subventions ne devront plus « arroser » indistinctement les domaines skiables. Il s'agit au contraire d'une politique volontariste de soutien au développement et à la mise en place d'offres alternatives au ski. L'objectif est de

diversifier les offres touristiques dans une région qui, jusqu'à présent, était tournée principalement vers le ski alpin.

Une obole pour la renaturalisation des sites, versée dès la construction

Celui qui souhaite encore investir dans des infrastructures de ski alpin dans une zone de basse altitude devra prévoir, lors de la construction, le versement d'une contribution qui servira à financer le démontage et la réhabilitation du terrain, dès que les installations seront obsolètes. Cela permettra de ne pas laisser des ruines dans le paysage. Cette proposition innovante émane d'ONG comme Mountain Wilderness. Le Parc naturel s'est uni en 2005 avec des communes et une société d'exploitation de domaines skiables pour démonter des infrastructures de ski devenues obsolètes.

Un tourisme respectueux du climat

En plus des stratégies d'adaptation, des mesures de protection du climat sont également nécessaires dans le secteur du tourisme. Le problème le plus sérieux mais aussi le plus difficile à aborder est le transport. Les vols à bas prix ont coupé court à diverses tentatives respectueuses de l'environnement de voyage ferroviaire : d'Amsterdam à Innsbruck en train ne peut se faire aujourd'hui que difficilement alors que l'avion va non seulement plus vite, mais coûte aussi nettement moins cher ; tel est l'avis de Klaus Betz, journaliste spécialisé dans le tourisme et l'environnement. Ces conditions financières générales doivent changer. Dans le cas contraire, les initiatives encourageantes tel le réseau de communes Perles des Alpes qui propose aux touristes des solutions de transport écologiques et qui contribuent à la protection du climat, ne seraient que quelques gouttes d'eau fraîche dans une mer chaude.

Évaluer la pertinence de ses propres investissements

Pour des raisons écologiques et économiques, il est essentiel de vérifier si tous les investissements à moyen et long terme sont encore justifiés à l'heure d'un changement climatique. L'élaboration ou le renouvellement d'un plan directeur peut être une étape décisif en vue d'un changement de cap dans la politique communale et régionale. Pour ce faire, il est important de tenir compte des risques et opportunités du changement climatique ainsi que de la Convention alpine. C'est exactement ce qu'a fait la ville des Alpes de l'Année 2005, Sonthofen, en se dotant d'un nouveau modèle sur la base des directives de la Convention alpine. Un exemple positif qui ne demande qu'à être suivi.

Le titre Ville des Alpes de l'année récompense une ville des Alpes pour son engagement remarquable dans la mise en œuvre de la Convention alpine et est décerné par un jury international. L'intérêt principal de la Convention alpine consiste à allier des mesures pour la protection du milieu alpin à un développement durable, tourné vers l'avenir, de ses régions. Il est primordial que la Convention alpine soit précisément mise en œuvre dans les villes alpines à travers des réalisations concrètes, car environ les deux tiers de la population alpine vivent dans des régions urbanisées et ce, même si le milieu urbain ne représente qu'environ 40% de la surface totale des Alpes. Pour en savoir plus : www.alpenstaedte.org//



**présentée à l'occasion de l'Assemblée des délégués à Bad Hindelang/D
le 18 mai 2006**

Protection du climat et stratégies d'adaptation au changement climatique

L'espace alpin est particulièrement touché par les changements climatiques mondiaux dont l'homme est en partie responsable. Les changements pronostiqués, tels la hausse des températures moyennes, l'augmentation du nombre d'événements météorologiques extrêmes et de sécheresses estivales ou la fonte des glaciers frappent les Alpes en tant qu'espace particulièrement sensible.

La CIPRA estime que le changement climatique compte parmi les plus grands défis du 21^e siècle. Face à cette situation, elle invite l'Union européenne, les organes de la Convention alpine, tous les Etats de l'espace alpin, Laender, régions, cantons et les autres collectivités étatiques et non-étatiques :

- à intensifier leurs efforts pour la protection du climat en vue de réduire l'effet de serre.
- à développer des stratégies durables pour la gestion des conséquences croissantes du changement climatique.

Protection du climat:

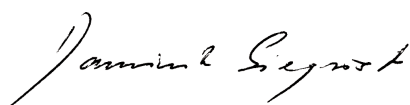
La CIPRA

- invite à exploiter le grand potentiel existant pour réaliser des économies d'énergie. Aux niveaux national et européen cela exige des mesures politico-financières comme l'imputation consistante des coûts externes aux coûts de l'énergie, ce qui comprend également les coûts engendrés par le changement climatique, des dispositions législatives et normatives, comme par exemple la définition de standards minima, et des programmes d'encouragement.
- est convaincue que les pays alpins avec leurs ressources en bois, en eau, en énergie solaire, éolienne et géothermique ont le potentiel nécessaire pour devenir une région modèle capable de couvrir largement ses besoins énergétiques par des énergies renouvelables et d'aller nettement au-delà des objectifs du protocole de Kyoto. L'exploitation cohérente de tous les potentiels d'économie d'énergie existants permettra de couvrir les besoins énergétiques résiduels au moyen de sources d'énergie renouvelables sans atteintes importantes supplémentaires à la nature et aux paysages.

Stratégies d'adaptation:

La CIPRA

- invite à examiner tous les investissements touristiques à moyen et à long terme sous l'aspect du changement climatique.
- doute que les mesures de lutte sur le court terme contre les symptômes du changement climatique, comme par exemple l'enneigement artificiel, soient des stratégies d'adaptation axées sur la durabilité et invite au contraire à développer des alternatives orientées vers le paysage et respectueuses de la nature, notamment pour le tourisme estival, mais aussi dans le cadre du tourisme hivernal.
- estime qu'il est prioritaire de renforcer la capacité de compensation de la nature. Cela comprend la protection et l'assainissement des forêts de montagne naturelles, la sauvegarde et la délimitation d'espaces de rétention sur les rivières et les torrents, la revitalisation de cours d'eau et la limitation de l'imperméabilisation des sols.
- exige l'élaboration et/ou la vérification des cartes de zones exposées aux risques naturels et aux inondations dans l'espace alpin sous l'aspect du changement climatique. Les zones exposées aux risques sont à prendre en considération lors de l'aménagement d'espaces habités et de voies de circulation. Là où cela est nécessaire, des terrains aujourd'hui constructibles devront être déclassés en terrains non constructibles.



Dominik Siegrist, Präsident

Stefan Köhler
Präsident CIPRA-Deutschland

Patrick le Vaguerèse
Präsident CIPRA-Frankreich

Damiano Di Simine
Präsident CIPRA-Italien

Wolfgang Nutt
Präsident CIPRA-Liechtenstein

Norbert Weixlbaumer
Präsident CIPRA-Österreich

Monika Suter, Christine Neff
Ko-Präsidentinnen CIPRA-Schweiz

Jernej Stritih
Präsident CIPRA-Slowenien

Roman Zanon
Präsident CIPRA-Südtirol